



Les Archers de Saint Prix

Siège social : Mairie de Saint Prix 45, rue d'Ermont 95390 Saint Prix
Association loi 1901

Affiliations : F.F.T.A. n° 2 595 186 – F.S.G.T. n°95 01 130 – F.F.T.L. n° 1 11 95 / 0
Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097
Site internet : lesarchersdesaintprix.free.fr

COMPTE RENDU de la réunion du Comité de Direction du 07/09/2011.

| INTERVENANTS | | C | P | E |
|---------------------|---|---|---|---|
| Jean NOURRY | Président & Responsable matériel | X | X | |
| Patrice BEUNEUX | Vice Président | X | X | |
| Christian REAL | Trésorier | X | X | |
| Bernadette LACHMANN | Trésorière Adjoint | X | X | |
| Alain MALLET | Secrétaire | X | X | |
| Frédéric LAU | Secrétaire Adjoint & responsable internet | X | X | |
| Pascal LESCAUT | Responsable concours | X | X | |
| Benjamin REAL | Responsable encadrement des jeunes | X | X | |
| Alain TRICOT | Adjoint matériel & concours | X | X | |
| | | | | |

C : Convoqué ; P : Présent ; E : Excusé.

Début de la séance : 20h45.

Réunion ordinaire de bureau :

Le président propose d'acheter des tables et des bancs pliants pour l'organisation des concours. La proposition est approuvée par le comité de direction.

Les dossiers d'inscriptions incomplets seront refusés.

Les licences FFTA augmentent de 1€. La fédération ayant prévenu le club trop tard, le comité de direction décide de répercuter cette augmentation seulement l'année prochaine.

Les membres du comité de direction prévoient une matinée pour faire l'inventaire du matériel du club (date à préciser).

La mairie ayant repris le local où le club stockait son matériel, le président et le responsable concours ont trouvés un box à louer en urgence. Ce qui fait une dépense de 1440 € par an pour payer le loyer. A l'occasion des demandes de subventions, le club va demander à la municipalité de participer au moins pour la moitié du loyer.

La journée des associations de Saint Prix a lieu le samedi 10 septembre 2011 de 11h00 à 18h00.

Les bénévoles du club ont rendez-vous à 9h00 pour la préparation du stand.

Les bénévoles du club ont rendez-vous le dimanche 11/09/2011 à 8h30 pour la matinée portes ouvertes.

Le dimanche 25 septembre la municipalité de Saint Prix organise une « journée de l'écologie » du même type que celle qu'elle avait organisée le 1^{er} mai. Le club sera présent et tiendra un stand de démonstration de tir.

Concours FFTL du 02 octobre 2011 :

- Journées de travaux préparatoires prévues les 24 septembre et 01 octobre 2011.
- Le concours est gratuit pour les membres du club (adultes comme jeunes)
- Le repas est payant pour les membres du club. Tarifs : 10€
- Le repas est gratuit pour les bénévoles travaillant le jour du concours.
- Un buvette à part est prévu pour les bénévoles

En dehors des marches et rambardes à refaire sur le terrain, des cibles sont à changer ou retourner :

- Cible 6 : à tourner
- Cible 7 : à tourner & recoller la tête
- Cible 9 : à tourner
- Cible 10 : à tourner
- Cible 11 : à changer par un bouquetin
- Cible 15 : à changer par un tatoo
- Cible 16 : à changer par un corbeau
- Cible 17 : à changer par un javinal (petit sanglier noir)
- Cible 19 : à mettre de profil & recoller la tête

A l'occasion des travaux, l'étanchéité du toit des wc sera renforcée.

A l'issue du concours, le piquetage du terrain sera modifié avec des piquets indiquant les distances de tir. Le code de la porte du terrain sera changer après le concours FFTL.

L'organisation d'un deuxième concours est envisagé si la compagnie de Menucourt ne peut pas en faire puisqu'elle ne dispose temporairement plus de son terrain.

Les Archers de Saint Prix sont le seul club de tir à l'arc FSGT du Val d'Oise. Afin de favoriser le rapprochement avec les autres clubs d'Ile de France, des journées découvertes sont programmées :

- le dimanche 23 octobre à Saint Prix
- le dimanche 4 ou 11 décembre à Vitry

Le tir de nuit d'hiver aura lieu le samedi 5 novembre 2011. Pour l'occasion, des membres de la compagnie de Menucourt seront invités.

Le comité directeur demande à monsieur Jean-Louis Mallet s'il veut bien organiser le concours interne Bowling/tir à l'arc.

Un affichage sera installer, invitant les membres du club à garder le terrain propre.

Le vice-président signale que des arbres du terrain sont plus ou moins morts et qu'il serait bon d'en abattre certains.

Le vice-président propose le renouvellement des vidéos de présentation du club sur le site internet.

Le secrétaire souhaite que le club propose sa candidature pour l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Tir Libre en 2012.

La proposition est approuvé par le comité de direction.

L'assemblée générale ordinaire des Archers de Saint Prix aura lieu le dimanche 29 janvier 2012 à 9h30 dans la petite salle près de la mairie.

Une assemblée générale extra-ordinaire aura lieu le dimanche 29 janvier 2012 à 9h00, pour la modification des statuts du club, afin de se conformer aux directives du ministère au sujet des calendriers des élections des associations sportives.

Prochaine réunion : A définir

Fin de séance : 23h30.